

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE
(UEMOA)**

AVIS DE RECRUTEMENT

N° 005/2025/DSAF/DRH

La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet dénommé : « Programme d'Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages (PHMECV) sur financement de la Banque Mondiale et ayant son siège à Ouagadougou, Burkina Faso, procédera au recrutement d'un Spécialiste en Sauvegarde Environnementale du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOOC) pour les services de la Commission..

I. Conditions générales du recrutement

1. Dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit comporter :

- une demande signée du candidat indiquant clairement l'emploi pour lequel il postule ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae auquel sont annexées les attestations des expériences acquises (certificats de travail, attestations) ;
- une copie certifiée conforme du ou des diplômes.

2. Nationalité

Les candidats doivent être ressortissants de l'un des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

3. Dépôt et date de clôture des candidatures

Le dossier de candidature, qui doit être déposé sous pli fermé, portera :

- a) **au recto**, la référence de l'emploi ;
- b) **au verso**, les nom et prénoms du candidat.

et doit être déposé à la Commission de l'UEMOA ou adressé, **par voie postale, à :**

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA
COMMISSION DE L'UEMOA
380, Avenue du Professeur Joseph KI-
ZERBO
01 B.P. 543
OUAGADOUGOU 01
Burkina Faso**

**Préciser dans l'objet la référence du poste.
Par exemple :**

« N° ECS/01-2025/DPE/CStat/PHASAOOC ».

Toutes les candidatures reçues après la date limite ou envoyées à toute autre adresse ou sans la référence du poste vacant, seront rejetées.

Date limite de dépôt des candidatures :

28 avril 2025

II. Procédure de recrutement

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- une phase de présélection sur dossier ;
- une phase de sélection en deux étapes :
 - un test écrit, et ;
 - un entretien oral.

La sélection sera faite parmi les candidats présélectionnés.

Avant tout engagement, le candidat retenu devra fournir :



2

- un extrait d'acte de naissance ou tout document en tenant lieu ;
- un certificat de nationalité (original ou copie légalisée) ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé.

a) Les candidats ayant adressé un dossier de candidature à la Commission de l'UEMOA avant la publication du présent avis sont invités à soumettre un nouveau dossier satisfaisant aux conditions ci-dessus.

Aucun dossier ne sera retourné.

b) Seuls les candidats retenus à la phase de présélection seront saisis de la suite réservée à leur demande.

Cet avis de recrutement est disponible sur le site internet de la Commission de l'UEMOA : www.uemoa.int.

Emploi :

« N° ECS/01-2025/DPE/CStat/PHASAO ».

Spécialiste en Sauvegarde Environnementale et Sociale (SSE).

I. TACHES ET RESPONSABILITES

Le/la spécialiste en SSE travaillera sous la supervision du Coordonnateur.

De façon spécifique, il/elle aura pour missions de :

- renforcer les capacités de la Commission de l'UEMOA dans l'élaboration et la mise en œuvre des normes de gestion environnementales et sociales ;
- élaborer les documents de sauvegardes environnementales et sociales requis dans la mise en œuvre du projet, en particulier les procédures de gestion de la main d'œuvre (PGMO) et le Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) ;

- s'assurer de la prise en compte des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que du cadre environnemental et social de la Banque mondiale en matière de sauvegarde environnementale et social dans la conduite des activités du Projet ;
- veiller à la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales prévues dans les documents de sauvegarde environnementale et sociale dans le cadre de la planification, de la surveillance, du contrôle et du suivi environnemental des sous-projet ;
- élaborer une base de données environnementales et sociales prenant en compte les quartiers, sites, activités et résultats du Projet qui sera progressivement mise à jour dans le cadre du suivi environnemental du Projet ;
- conceptualiser le mécanisme de gestion des plaintes, contribuer à sa diffusion et le mettre en œuvre en collaboration avec les autres partenaires du Projet ;
- recueillir et analyser les commentaires et les plaintes des personnes/parties affectées dans le Projet sur les questions environnementales et sociales et recommander des actions pour résoudre lesdits problèmes ;
- servir d'interlocuteur principal entre les personnes affectées dans le projet et la Coordination du Projet sur les questions d'impacts environnementaux et sociaux ;
- assurer le suivi, la supervision et l'évaluation rétrospective des différentes activités du Projet en vue d'apprécier autant l'adéquation que l'effectivité de la prise en compte des mesures environnementales stipulées dans les documents d'évaluation du Projet ;
- développer un système de coordination et d'échanges avec les partenaires du Projet pour mieux prendre en compte les préoccupations environnementales et sociales au niveau de chaque composante du Projet ;
- Proposer des mesures sur la gestion des déchets électroniques sur la base des mesures contenues dans le CGES pour les acquisitions de l'UEMOA dans le cadre du Projet ;

- maîtriser les risques SSE pour maintenir la sécurité du personnel et de l'environnement professionnel et naturel ;
- Dans le cadre du développement de curricula pour la formation de statisticiens en faveur des Systèmes statistiques nationaux des Etats membres, développer et mettre en œuvre un module sur les risques professionnels spécifiques aux agents de collecte des données (accidents de circulation (en moto ou véhicule), violence physique en cas de vol de tablette, maladies professionnelles (coups de chaleur, déshydratation, risques psychosociaux, attaque de chiens, morsures de serpents), les risques associés au harcèlement sexuel et l'exploitation et l'abus sexuel.
- contribuer à la revue qualité et faciliter le processus d'approbation et de divulgation des instruments de sauvegardes (MGP, etc.) et leurs mise en œuvre conformément à la réglementation nationale en vigueur et aux politiques de sauvegardes sociales de la Banque mondiale ;
- conduire/participer à des missions de suivi environnemental et social pour vérifier et attester de l'état de mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales, etc. ;
- vulgariser/rendre accessible et fonctionnel la mise en œuvre et le suivi effectif du **Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP)** du Projet, notamment des règlements de litiges et conflits nés de la et proposer des mesures correctives y adéquates ;
- contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des Plans de Travail et de Budget Annuels (PTBA) en définissant les besoins en études, renforcement de capacités et toute autre activité en matière de sauvegarde environnementale et sociale, etc.;
- analyser les données de la surveillance et du suivi de la sauvegarde environnementale et social, et proposer des mesures d'amélioration de la gestion environnementale et sociale des activités du programme ;
- participer à la préparation des rapports de suivi trimestriels et annuels pour refléter la mise en œuvre des instruments E&S
- participer et s'assurer de la mise en œuvre des recommandations (relatives aux aspects de sauvegardes environnementales et sociales, code de conduite, etc.) des aide-mémoires des missions d'appui à la mise en œuvre du Projet, réalisées seules ou conjointement avec la Banque mondiale ;
- contribuer à toutes autres activités telles que le renforcement des capacités techniques des différents acteurs (techniciens, prestataires de services, OSC, communautés bénéficiaires, etc.) en sauvegarde environnementale et sociale, développement de code de conduite relative aux aspects particuliers du projet (violence basée sur le genre, exploitation et abus sexuel, santé et sécurité au travail, etc.).

II. PROFIL DU/DE LA SPECIALISTE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

1. Qualifications requises :

Le/la Spécialiste en Sauvegarde Environnementale et sociale devra :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau maîtrise (Bac+4) minimum dans le domaine des Sciences sociales et environnementales (sociologie, anthropologie sociale, philosophie, géographie, sciences naturelles, écologie, biologie, botanique, foresterie, ressources naturelles, agronomie, économie du développement) ou équivalent.

2. Aptitudes et qualités :

- être familiarisé(e) avec les textes juridiques nationaux et internationaux applicables en matière de sauvegardes environnementales et sociales ;
- être familiarisé(e) avec les Politiques Opérationnelles de sauvegarde environnementale et sociale ainsi que du cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale, de la BAD, etc. ;

- être capable de travailler sous pression, avoir une bonne aptitude à travailler en équipe et produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- être physiquement apte et capable d'effectuer des missions de terrain (screening, consultation des acteurs, suivi et contrôle, etc.) ;
- avoir une bonne capacité rédactionnelle et de communication en français ; et une connaissance moindre en anglais (un atout certain) ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point, etc.).

III. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

1. Expérience générale

Justifier d'une expérience solide d'au moins trois (03) ans dans le domaine de la gestion des risques et impacts sociaux et environnementaux, la prise en compte du genre y compris la gestion des groupes vulnérables, la gestion des griefs, l'inclusion sociale, etc. ;

Justifier d'une maîtrise des politiques et procédures de gestion environnementale et sociale de la Banque mondiale ;

Justifier d'une expérience appréciable en matière d'approches et de démarche participative de recherche, d'implication et participation des parties prenantes, de gestion des risques sociaux et environnementaux (consultation et négociation, enquêtes, évaluation et gestion des risques et impacts sociaux et environnementaux, renforcement des capacités, engagement citoyen, gestion des plaintes et doléances, prise en compte du genre et des groupes vulnérables y compris les personnes en situation de handicap, gestion de la main d'œuvre, protection contre le travail des enfants, les aspects de violences basées sur le genre/exploitation et abus sexuels y compris les violences contre les enfants, etc.). Expérience en santé et sécurité au travail un atout ;

Avoir le certificat octroyé suite à la formation en ligne sur le nouveau cadre

environnemental et social de la Banque mondiale serait un atout.

2. Expérience spécifique

Avoir participé à au moins trois (03) missions spécifiques de surveillance, contrôle et suivi environnemental et social de projets ou programmes financés par la Banque mondiale ou d'autres Partenaires Techniques et Financiers (BAD, AFD, BOAD, UE, etc.) au cours des trois (3) dernières années.

4. Age limite

Le Spécialiste en Sauvegarde Environnementale devra être âgé au plus de 45 ans au 31 décembre 2025.

IV. CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE

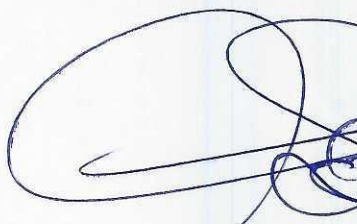
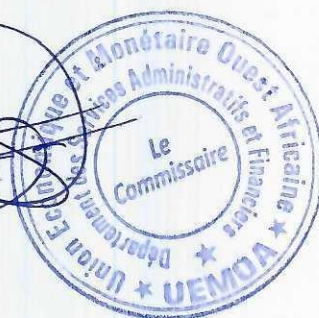
Le Spécialiste en Sauvegarde Environnementale est classé au grade P de la grille des salaires du personnel de l'UEMOA.

V. DUREE DU CONTRAT

L'engagement du Spécialiste en Sauvegarde Environnementale est sur la durée du projet et sur la base des performances annuelles évaluées par le Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet en accord avec la Banque mondiale.

Ouagadougou, le **10 AVR 2025**

Le Commissaire chargé de l'intérim

Jonas GBIAN